



Association Les Légrémis - Gluiras

Compte rendu de la réunion du CA samedi 27 février 2021 à 15h30

Présents : AliPat, Corrine, Elisabeth, Régine, Thérèse, Bruno, Jean-Pierre, Jean-Louis, Patrice, Anne-Marie

- **Trail 2021** reporté au dimanche **10 octobre 2021**.

- **Ronde Des Fours 2021**

Le CA décidera le **samedi 27 mars** la possibilité ou pas de la maintenir. Anne-Marie contacte les boulangers pour savoir s'ils sont d'accord en cas de maintien, pour les autres denrées alimentaires, nous attendons la décision du prochain CA. Demander également à M. et Mme Boissy du Besset s'ils sont toujours d'accord pour mettre leur four à disposition et accueillir les randonneurs sur leur terrain, sinon, trouver un autre four, Grangette ? Mais 2 Kms de plus...

En mars, nous envisageons une reconnaissance du parcours. Concernant l'entretien du parcours, le stock de fagots, en attente de la décision du prochain CA.

La demande de subvention auprès de la CAPCA a été faite.

- **Les boucles de randonnées Gluiras**

Réunion CAPCA sur la randonnée (ALIPAT, Corrine) : Notre association est très en pointe sur la gestion des sentiers et les boucles de randonnée (nombre, balisage, entretien...) par rapport aux autres communes. Les portails sont à St Sauveur, et attendent d'être installés par les services techniques de la CAPCA.

Guide des randonnées de l'office du tourisme Ardèche Buissonnière (fiches randonnées entretenues et répertoriées). Sa remise à jour est achevée, il sera imprimé fin mars/début avril. Les dates d'entretien des boucles et liaisons par les brigades vertes restent inchangées pour Gluiras (début juillet), ce qui signifie que nous devons faire nous-même l'entretien en début de saison. La réalisation de la grande carte de notre territoire comprenant les randonnées répertoriées est en cours en lien avec le PNR (géotreck).

Anne-Marie signale que certains propriétaires se plaignent des vététistes qui pratiquent hors chemins balisés et dégradent les terrains et les propriétés privés. (Se rapprocher des associations de VTT pour les informer).

L'arrêté municipal situé au mâât directionnel « Chaillac sud » interdisant l'accès aux motos est illisible, l'enlever et en mettre un nouveau au niveau du panneau de départ des boucles sur la place du village.

Le libellé de la boucle du Rioufol a été modifié ; les descriptifs des boucles seront imprimés et déposés chez Krikor, au Sully, à la mairie, à la Poste et chez les hébergeurs.

Le balisage est à réviser (mercredis de mars), quelques arbres sont tombés sur nos chemins. Une journée de tronçonnage aura lieu le *mercredi 24 Mars*. RDV 8h30 sur la place du village

Afin de valoriser notre patrimoine historique le long des chemins balisés, Régine et Anne-Marie suggèrent de réaliser des panneaux sur les lieux suivants : Moulin de Chamanche, Moulin de Magny et four de Plos. Dans un premier temps, demander un texte très court à Didier Picheral et Colette Veyron.

Le PNR s'est engagé dans l'élaboration de son nouveau programme d'action pour les dix années qui viennent ceci à l'occasion du renouvellement de la charte du Parc (un PNR est soumis à l'agrément du Ministère de l'écologie tous les 10 ans). Dans cette perspective, Ali-Patrick s'est inscrit à un atelier / commission pour répertorier et éventuellement classer le Rocher de St Jean en tant que « Géo site » compte tenu de l'intérêt géologique, historique et environnemental de ce site.

- **Randonnée thématique de Juillet**

Pas de nouvelle de M.Bréchon ; une relance sera faite ; nous pouvons également solliciter l'association BEED pour une thématique « nature ».

- **Point adhésion**

21 personnes ont adhéré depuis le début d'année. les adhésions se font en général lors de l'AG. La date arrêtée, sous réserve des conditions sanitaires, est le 19 juin 2021.

- **Comptes 2020**

Les comptes 2020 arrêtés au 31/12 donnent les résultats globaux suivants :

- Charges : 4027,63€
- Recettes : 3856,17€
- Soit un déficit de 171.46€ ce qui est relativement limité compte tenu de l'année difficile que nous venons de passer avec l'annulation de nos principales manifestations.

Un projet de budget 2021 est remis pour avis et devra être approuvé par l'AG.

- **Conseil administration**

Thérèse Havond a adressé une lettre de démission de son poste de secrétaire et du CA pour des raisons de santé et également à cause de sa domiciliation à Privas trop éloignée de Gluiras. Elle regrette de n'avoir pas pu tenir son poste comme elle aurait souhaité et préfère rester simple adhérente.

Ali-Patrick souhaite quitter le poste de Président lors de la prochaine AG. Patrice, Bruno et Corrine souhaitent aussi quitter le CA. Il est donc nécessaire de faire entrer de nouvelles personnes au CA, lors de la prochaine AG.

Fin de la séance 17h45